

MODALITES D'INSCRIPTION

ADHESIONS

Le montant de l'adhésion est de **15€** par personne et par an pour une ou plusieurs activités.
Elle est **obligatoire** pour être couvert par l'assurance
Votre chèque de 15€ sera encaissé en septembre 2025

COTISATIONS

Le tarif des cotisations est annuel

Possibilité de payer par **virement**.

Les Coupons Sport et chèques **ANCV** sont acceptés

ENCAISSEMENTS

Possibilité de régler la cotisation en 3 fois maximum.

Si *paiement annuel* => encaissement en octobre 2025

Si *3 fractionnements* => encaissement en octobre 2025, janvier 2026, avril 2026.

Le règlement des activités **sert essentiellement à payer les animateurs**. C'est pourquoi le remboursement partiel d'une activité, se fera **uniquement** en cas de déménagement ou en cas de problème de santé (un certificat médical devra être fourni)

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront dès le 1 septembre 2025 auprès des référents, sur le mail de la MJC, et le 7 septembre 2025 à la journée des associations à AGEY.

Des permanences auront lieu à la salle des associations :

Le mardi 2 septembre de 17h à 19h

Le mercredi 3 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h

Le mardi 9 septembre de 17h à 19h

Le mercredi 10 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h

Le samedi 13 septembre de 10h à 13h

Chaque fiche d'inscription devra être **dûment complétée et accompagnée de son règlement**

Si votre paiement est fractionné vos 3 chèques seront **OBLIGATOIREMENT** déposés à l'inscription

Pour les activités ou les créneaux qui sont très demandés **priorité** aux personnes ayant effectué leur règlement

RAPPEL : Avant de débiter son activité, l'adhérent doit s'acquitter de son adhésion et de ses cotisations

Saison
2025-2026

Début des séances
2^{ème} quinzaine de septembre 2025
Suivant l'activité

JOURNEE DES ASSOCIATIONS
A AGEY
Dimanche 7 septembre 2025